

COURTINE [Nom féminin]

(Vieilli) : Rideau de lit.

(Religion) : Tenture disposée derrière un autel.

(Architecture) : Mur ordinairement rectiligne qui est entre deux bastions et qui en joint les flancs.

Partie de parapet reliant deux tours bastion constituant les fortifications d'un château médiéval.

(Argot) : Au pluriel : les courses hippiques.

Étymologie :

Du bas latin *cortina* : tenture, dérivé de *cohors*, *cōrte* : cour, espace circulaire, du grec ancien *kurtós* : courbe.

Les tours, espacées entre elles de 25 à 30 mètres environ, sont cylindriques à l'extérieur, terminées carrément du côté de la ville et réunies entre elles par de hautes courtines (Eugène Viollet-le-Duc, La Cité de Carcassonne, 1888)



La courtine du château de Carcassonne (Aude)
Photo Ischal



LE FOUILLE-MOT



Reproduction d'un lit anglais du XVI^e siècle.
Photo www.greydragon.org.

Un obsédant dessin où des courtines d'un poids funèbre, à glands somptueux, abritent, étouffent le fiévreux songe d'une toute petite figure endormie. (Colette, Paysages et portraits, 1954, p.149).

Ici, on eût dit les ruines blanchies d'une ville, avec ses monuments, ses colonnes, ses courtines abattues [...] (Jules Verne, Le Pays des fourrures, J. Hetzel et Cie, Paris, 1873)

Les longs rameaux de la vigne s'étaient entrelacés au devant de l'entrée; partout ils formaient des courtines de feuillage devant les fenêtres (George Sand, Lettres d'un voyageur, 1837, p.202).